

Direction de la restauration
et de l'éducation

Présentation du projet éducatif de territoire et du plan Mercredi



VILLE DE
HOUILLES

Le projet éducatif de territoire (PEDT) est un cadre qui permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner, sur un territoire donné, leurs actions en direction des enfants et des élèves de manière à mieux respecter les rythmes, les besoins et les aspirations de chacun d'entre eux.

En septembre 2018, le retour à la semaine de quatre jours a rendu nécessaire l'élaboration d'un nouveau PEDT. Celui-ci est arrivé à échéance en août 2021 et a été reconduit pour la période 2021-2024.

Cette reconduction a fait l'objet, au premier trimestre 2022 d'une démarche concertée avec les acteurs de la communauté éducative oilloise pour dresser le bilan des trois années écoulées et questionner la pertinence des objectifs du PEDT 2018-2021 à l'aune de la nouvelle période triennale.

Les échanges de l'ensemble des partenaires ont permis de consolider ces objectifs tout en les affinant.

Le plan Mercredi, annexé au PEDT, est un dispositif qui permet de valoriser et de diversifier plus spécifiquement les activités proposées le mercredi matin dans les accueils de loisirs.

Dans le cadre de son partenariat, la Ville a travaillé avec les associations de parents d'élèves et l'Éducation nationale afin de définir conjointement les objectifs du nouveau PEDT.

Objectifs du nouveau PEDT

- Favoriser les apprentissages, le développement personnel et le bien-être des enfants en tenant compte tant de leur singularité que de leur intégration au sein du collectif et en favorisant l'aide à la parentalité.
- Favoriser le «vivre ensemble», en développant des projets autour de la citoyenneté, de la laïcité, du développement durable et de la prévention du harcèlement en permettant à chacun d'évoluer dans un climat scolaire et périscolaire serein.
- Permettre à tous les enfants d'accéder à des actions éducatives de qualité en renforçant la démarche d'encadrement, en luttant contre les inégalités et en favorisant ainsi la réussite de chacun.
- Renforcer les liens entre les membres de la communauté éducative oilloise avec des projets communs, des échanges réguliers plus fréquents et un partage des «bonnes pratiques».

La poursuite de ces objectifs devra systématiquement prendre en compte la question environnementale.

Objectifs du plan Mercredi

Les objectifs du plan Mercredi se déclinent de la manière suivante :

- Renforcer l'articulation entre les différents temps de l'enfant, en prenant en compte les rythmes et les besoins de chacun d'entre eux.
- Proposer des activités variées en y associant des sorties éducatives.
- Favoriser l'accès pour tous les enfants à des activités qualitatives.

Si, dans l'ensemble, ces objectifs sont déjà mis en œuvre par la Ville, il s'agira de continuer à :

- Mettre en œuvre et développer des actions communes entre les écoles et les accueils de loisirs.
- Développer encore davantage la mise en cohérence des actions scolaires et périscolaires afin de renforcer la cohérence des différents temps de l'enfant, et d'encourager la démarche de qualité des accueils de loisirs.

L'instance de pilotage du PEDT et du plan Mercredi est un comité de suivi composé de membres de l'Éducation nationale, de représentants des parents d'élèves et des services municipaux, ainsi que des élus concernés. Ce comité de suivi est présidé par le maire et la première adjointe déléguée aux affaires scolaires, périscolaires et à la restauration. À noter que les associations locales seront également impliquées dans les différents projets.

Pour tout complément d'information :
01 30 86 32 81 ou scolaire@villehouilles.fr.